

## Liste des éléments à fournir :

- Code e-photo numérique aux normes ANTS (datant de - de 6 mois et jamais utilisé)  
Trouvez une cabine ou un photographe près de chez vous pour faire votre e-photo :  
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-les-photographes-habilites>
- 8 timbres au tarif en vigueur
- 1 copie recto verso de votre pièce d'identité
- 1 copie recto verso de votre permis de conduire
- Le Mandat ANTS rempli et signé (disponible à la page suivante)
- 1 copie de la Journée Défense et Citoyenneté (entre 17 et 25 ans)  
<https://www.defense.gouv.fr/jdc/csn/coordonnees-du-csn-perpignan>  
Si vous avez perdu ce document, il faut adresser une demande de duplicata à :  
[csnj-perpignan.trait.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-perpignan.trait.fct@intradef.gouv.fr) 09 70 84 51 51
- Attestation SNU (Service National Universel) (si effectuée)
- 1 copie d'une facture à votre nom – de 3 mois : (eau, électricité, gaz, téléphone, internet, avis d'imposition ou de non-imposition)  
Si ce justificatif n'est pas à votre nom, il faudra en plus :
  - 1 copie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant
  - Une attestation d'hébergement de moins de 3 mois de la personne qui vous héberge
  - 1 copie d'une facture de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant

**SANS CES ÉLÉMENTS, NOUS NE POURRONS PAS FAIRE LA  
DEMANDE D'ÉDITION DE VOTRE NOUVEAU PERMIS**

